

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
CHEMIN DE JOINVILLE, 26
1216 – GENEVE – SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

Mouhamadou DIA

Tps : 1mn30

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU YEMEN

Monsieur le Président,

Heoria Makhayr Ahmed

La délégation sénégalaise, en souhaitant la bienvenue à celle du Yémen, remercie Son Excellence M^{me} pour la présentation du rapport national de son pays au titre du second cycle de l'Examen périodique universel.

Nous nous félicitons des progrès accomplis par le Yémen dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier cycle de l'Examen périodique universel.

Il convient, dans ce cadre, de saluer les efforts menés par les autorités yéménites en vue notamment de l'amélioration du cadre national relatif à la promotion et à la protection des droits de l'homme et de la mise en œuvre du programme provisoire de stabilité et de développement. S'y ajoutent les programmes spécifiquement consacrés aux enfants ayant des besoins spéciaux ainsi qu'à ceux issus de familles pauvres.

Toutefois, des défis restent à être relevés.

A cet égard, ma délégation voudrait soumettre les recommandations suivantes :

- mettre en place un cadre institutionnel qui protège les droits de l'enfant et garantisse leur mise en œuvre ;
- renforcer les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Pour conclure, le Sénégal se fait l'écho de l'appel lancé par le Yémen à la Communauté internationale pour une assistance technique et matérielle.

Je vous remercie.